

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5588

présenté par
Mme Batho

à l'amendement n° 1874 de M. Dive

ARTICLE 9

À l'alinéa 7, après le mot :

« liés »

insérer les mots :

« aux intrants et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.